



**CRÉÉ PAR DES COMMERÇANTS
ET POUR LES COMMERÇANTS !**

**Repose sur un partenariat unique
entre les commerçants,
les Forces de l'Ordre et la CCI**

ALERTE COMMERCES fonctionne grâce à une logique de sécurité participative. Il s'agit d'un système interactif d'alerte SMS qui permet une communication en temps réel et en toute simplicité entre les forces de l'ordre et les commerçants.

Le dispositif s'appuie sur un protocole de fonctionnement Alerte Commerces géré par la Préfecture et la CCI, sous le contrôle exclusif de la Gendarmerie et de la Police.

DISPOSITIF GRATUIT POUR LES COMMERÇANTS



Comment adhérer ?

1. Je m'inscris en ligne sur www.alertecommerces05.com
- OU**
2. Je remplis le coupon d'adhésion. Je le renvoie à la CCI des Hautes-Alpes qui me recontactera pour procéder à mon inscription définitive

Comment ça marche ?

1. Le commerçant signe la Charte du commerçant citoyen et communique son numéro de téléphone portable à la CCI*
2. Le commerçant reçoit par courrier le visuel Alerte Commerces et l'appose sur sa vitrine

Vous êtes victime d'un préjudice ?

1. Composez le 17 et relatez les faits
2. Les forces de l'ordre émettent un SMS, tous les commerçants adhérents du dispositif sont informés par SMS

**Ce numéro reste confidentiel. Le fichier des adhérents est déclaré à la CNIL.*

COUPON D'ADHESION

Je souhaite adhérer au dispositif Alerte Commerces**

Nom : Prénom :

Entreprise :

Adresse postale :

E-mail :

Un conseiller de la CCI des Hautes-Alpes va reprendre contact avec moi rapidement afin de procéder à mon inscription définitive.

Date et signature

Ce coupon est à renvoyer à : CCI Hautes-Alpes
16 rue Carnot – CS 96006 - 05001 Gap cedex

